

CANDIDATURE INDIGNÉE

Pas besoin de primaire pour entrer en sixième république !

L'idée de transformer les prochaines élections présidentielles de **2012** en une **loterie populaire** afin de désigner par **tirage au sort** notre candidat(e) est née au sein de l'association **RÉSEAU ZÉRO NUCLEAIRE** en réaction à la multiplicité des candidatures individuelles toutes axées sur le cursus ou la personnalité des candidat(e)s plutôt que sur leurs programmes.

Cette idée est née aussi du triste constat de l'augmentation régulière du score des électeurs du plus grand parti politique français qui est celui des **abstentionnistes**, lors des importantes élections de proximité, dans lequel sont malheureusement comptabilisés de manière opaque, à cause de la perversité du système électoral actuel, les **bulletins blancs** injustement **déclarés nuls**.

C'est ainsi qu'actuellement, bien que légalement élus, une grande majorité des personnes censées nous représenter n'ont plus aucune légitimité, car ils représentent dans certains cas moins d'un électeur sur dix !

La **Candidature Indignée** c'est avant tout la prévalence des idées sur les personnes, c'est aussi dans le cadre de notre cinquième république dévoyée, l'occasion de restaurer librement et fraternellement, l'équité qui fait actuellement cruellement défaut et dont le manque pourrait induire à plus ou moins long terme des situations insurrectionnelles que seuls des êtres amplis de violence et sûrs de leurs forces peuvent souhaiter.

La république est un royaume où le peuple est souverain, élire un(e) président(e) alors qu'un souverain existe est tout à fait contestable ! L'élection la moins républicaine est devenue pour **les oligarques**, l'élection ultime, l'échéance finale pour pouvoir imposer les volontés d'**une minorité de ploutocrates népotiques** à la majorité du reste de la population réduite à l'état de **consommateurs captifs**. Les oligarques entretiennent et profitent ainsi de ce système pervers en allant jusqu'à le baptiser à tort de « **démocratie** » !

Nous pouvons briser de manière non violente et légale ce cercle vicieux en détournant à notre profit les institutions de la cinquième république qui prévoient que le président de la république puisse convoquer une **Assemblée Constituante**.

Notre candidat(e) sera désigné(e) par **tirage au sort** au sein des personnes soutenant notre initiative et désirant participer à cette **loterie populaire** sous contrôle d'un huissier de justice. Il devra s'engager contractuellement à initier le **processus constituant** puis à **démissionner** d'une fonction qui n'aura plus lieu d'être à l'avenir dans le cadre de la constitution de la sixième république.

Cette nouvelle république devra rendre le crime contre la nature imprescriptible, les activités nucléaires anticonstitutionnelles ainsi que la possession et l'usage d'armes de destruction massive ou les opérations militaires hors du territoire national. La sixième république devra en outre instituer la proportionnelle réelle avec comptabilisation des votes blancs pour toutes les élections, l'électeur votant pour des listes défendant un programme précis, aux seins desquelles, en cas de victoire électorale, seront tirés au sort nos représentant(e)s.

Un **bénévolat obligatoire** sera institué pour tous les mandats électoraux avec des défraiements plafonnés à deux fois le salaire minimum, et l'impossibilité pour un(e) citoyen(ne) d'exercer deux fois le même mandat. Elle inscrira comme principe constitutionnel la retraite par répartition à 60 ans pour tous, et entre 50 et 55 ans pour les professions pénibles et à risques, ainsi que le droit de vote pour tous les résidents de plus de seize ans.

Bien sûr toutes ces propositions doivent faire l'objet d'un **large débat national** sous forme de doléances de tous les citoyens au niveau de tous les secteurs d'activités du pays : éducation, culture, santé, défense, industrie ...

La **candidature indignée** c'est la vôtre et celle de notre pays la **France** !